

# ARCHIVORE

Bulletin de l'Association des Étudiants et des Diplômés en Archivistique d'Angers

Numéro 4, parution trimestrielle

Mars 1997

## ÉDITORIAL

Je voudrais consacrer cette tribune au problème crucial de toute association : trouver les moyens financiers de réaliser ses projets. Bien entendu, il y a avant tout le nombre de ses fidèles adhérents et l'AEDAA tient à les saluer et à souhaiter la bienvenue à ceux qui nous rejoignent.

Le bureau et les bénévoles ont élaboré un dossier de demande de subvention que j'ai déposé auprès de la Direction des Archives de France. Les documents constitutifs du dossier présentent l'AEDAA (statuts, règlement intérieur, composition de ses instances dirigeantes), ses objectifs, ses réalisations et surtout ses projets. Pour offrir toujours plus de facilités et de convivialité à ses adhérents, l'AEDAA doit trouver un local approprié, y installer une bibliothèque technique, du

matériel informatique pour assurer la gestion administrative du bureau et élaborer le journal Archivore.

Un financement permettrait également d'organiser un cycle de conférences qui ferait à l'expérience des diplômés sur les thèmes variés et d'élaborer un annuaire de la formation d'Angers. Cet outil de communication serait précieux tant pour nous permettre de nous faire connaître que pour rechercher un emploi. Gageons que l'AEDAA parvienne à obtenir les moyens financiers de son développement, ce que j'appelle de tous mes vœux ; et je vous souhaite à tous une bonne lecture de ce nouveau numéro d'Archivore.

Catherine AUDREN, présidente.



JOYEUSES PAQUES

## SOMMAIRE

XIIIème Congrès international des archives	2
La photothèque de la Société générale	4
Offres d'emploi	6
Vie associative : manifestations	7
Bouquins et magazines	8
Archivivres	8
Conseil d'administration	9
La Caisse des Dépôts et Consignations	10
L'Ecureuil grignote le papier	11
Brèves	12



# 中华人民共和国档案法

Du 2 au 7 septembre 1996, s'est déroulé à Pékin, le 13<sup>ème</sup> congrès international des archives sur le thème " Les archives au tournant du siècle : bilan et perspectives ". A l'instar des jeux olympiques, le rythme quadriennal a été adopté par le C.I.A. (Conseil international des archives) pour réunir la communauté archivistique des cinq continents. Entre Paris en 1988, Montréal en 1992, et Séville en l'an 2000, le choix de Pékin n'a pas manqué de surprendre et d'être contesté : c'est la première fois en effet que le congrès avait lieu dans un pays en développement, non membre de l'O.N.U., et de surcroît peu sourcilieux à l'encontre des droits de l'homme.

Le congrès n'en a pas été boudé pour autant. Après la communauté archivistique chinoise, forte de 800 participants, modeste échantillon du million d'archivistes que compte le pays, la France figurait en tête des représentations nationales avec 90 professionnels, venant tant des Archives nationales, départementales et communales que d'établissements divers (Radio-France par exemple). Les pays de l'Est étaient bien représentés ; le Lituanie avait délégué pour la première fois un archiviste.

Ouvert par le premier ministre chinois Li Peng, le congrès s'est organisé autour de quatre sessions plénières comprenant chacune une communication principale et quatre ou cinq communications auxiliaires.

Les thèmes abordés ont été les suivants :

- les *nouvelles technologies* : l'éditeur américain David Bearman (Archives and museum informatic) a posé le problème des " archives virtuelles " où le support papier n'a plus sa place et où le document virtuel n'a pas d'existence physique, même sous forme d'enregistrement électronique. L'enjeu qui s'attache à ces archives est double : répondre aux exigences de valeur probatoire et rendre accessible les données dans le temps, au-delà des mutations technologiques.

C'est le rôle des " métadonnées " par le biais des

informations spécifiques qu'elles apportent sur les dossiers (contenu, structure, environnement électronique). La métadonnée est en quelque sorte la capsule, le carton qui protège le dossier et en constitue la clé d'accès.

La réflexion anglo-saxonne s'avère beaucoup plus avancée que la nôtre en la matière. Christine Nougaret, responsable du CARAN, a effectué une excellente synthèse sur " l'impact des technologies de l'information sur les archives et le travail de l'archiviste " ; elle a évoqué notamment le programme *Constance* aux Archives nationales qui s'applique à décrire le contexte d'un fichier informatique. Connaître ce contexte est indispensable à la conservation, sous peine de conserver des coquilles vides, à jamais inaccessibles.

L'archiviste européen reste peu confronté à ce type de support qui n'abonde pas encore dans les dépôts. D'où l'impression ressentie d'un certain décalage entre le quotidien de notre travail et des discours perçus comme très futuristes.



- La *coopération internationale* : le directeur des Archives nationales de Guinée a insisté sur la coopération Nord-sud pour le développement des archives. Vladimir P. Tarasou, Archives d'Etat de Russie, a évoqué la " coopération en cas de crise " et l'action internationale à mettre en oeuvre pour sauver les archives.

- La *formation en archivistique* a pris bonne place

dans les débats : plusieurs archivistes ont souhaité qu'elle s'ouvre davantage au droit et à l'informatique; Théo Thomasen, néerlandais, a déclaré qu'elle devait permettre d'obtenir son " permis de conduire sur l'autoroute électronique ".

A côté des séances plénières dont les communications écrites ont été distribuées aux participants (la version française des communications est à votre disposition aux Archives départementales de Maine-et-Loire) s'organisaient différentes manifestations :

- des réunions de commissions, ouvertes ou à huis clos,
- une agora, forum d'expression plus large des congressistes,
- des expositions : " gestion des archives et équipements modernes de bureau ", " publications archivistiques du monde ", " produits audiovisuels ", exposition pédagogique bien documentée sur le sceau accompagnée d'un catalogue, et réalisée par les Archives nationales françaises.

La plus intéressante exposition présentait les provinces chinoises : leur histoire, leurs fonds d'archives, illustrés par quelques documents originaux. On a pu ainsi découvrir des textes sur feuille de palme et sur os, et une écriture tibétaine proche de celle des carolingiens.

Mais il ne faut pas oublier le " clou " du colloque, cadeau de la France à ses confrères asiatiques : le traduction en chinois de la *Pratique archivistique française*, bouclée *in extremis* et tirée à 2 000 exemplaires (un résumé, seulement).

Une demi-journée fut consacrée à des visites des services d'archives : les archives de Pékin, au bâtiment flambant neuf, achevé quelques jours à peine avant l'ouverture du colloque ; les archives secrètes impériales, conservées dans la Cité interdite (on voit encore les énormes coffres en bronze et les armoires recouvertes de cuir rouge qui les contenaient).

Les impressions chinoises en toile de fond ? C'est un pays où vos cinq sens sont fortement sollicités : la vue d'abord de cette ville gigantesque, où les gratte-ciel poussent comme des champignons, grâce à des chantiers qui tournent jour et nuit, et qui cotoient sans complexe temples et palais aux couleurs chatoyantes; les bruits des bicyclettes qui défilent par milliers et se faufilent entre voitures et piétons ; l'odeur des cuisines de fortune au coin des rues et du lourd encens offert aux divinités ; le goût des mets épicés et du délicieux " canard laqué " national ; le toucher, enfin, du jade ou du marbre qui décorent tous les monuments et de la soie qui habille du plus riche au plus

modeste. Pékin, c'est encore le palais impérial, le mausolée de Mao, la ville qui s'éveille à cinq heures du matin au rythme du Tai-chi, les ruelles de terre battue, les petites boutiques, les coiffeurs sur les trottoirs, les joueurs d'échecs (chinois, bien sûr - l'échiquier est différent) sur le pas des portes... mais je ne vous livre pas tout.

La découverte est au bout des doigts de l'archiviste.

Le métier, n'en doutez pas, vous réservera bien des surprises.

Brigitte PIPON, conservateur aux Archives départementales de Maine-et-Loire

## 法国人的礼物

在9月3日举行的展览开幕式上,法国国家档案馆馆长阿本文·厄兰-布兰登堡送给中国国家档案局局长王刚先生一个特别礼物——汉译本的《法国档案工作》。这本出版于1993年著作,把法国一些有影响的档案工作人员有关下面一些问题的文章汇集起来:法律法规,现代档案的收集和处置,检索工具、通讯、保护和档案建筑。

2000年本书被译成中文,在展览大厅三层免费索取。

annonce en chinois, parue dans *Nouvelles du Congrès* (quotidien distribué aux congressistes), de la traduction chinoise de la *Pratique archivistique française*. La traduction a été remise par Alain Erlande-Brandenburg à M. Wang Gang, directeur général du Bureau des archives d'Etat. L'ouvrage a été tiré à 2000 exemplaires.





# UNE PHOTOTHÈQUE : L'EXEMPLE DE LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE



## Présentation du service des archives historiques

Le service des archives historiques, installé 189, rue d'Aubervilliers à Paris, a été créé en 1994. Il est dirigé par Claire Chaumel. Sa salle de lecture est ouverte aux chercheurs du lundi au vendredi de 8h 30mn à 17h 30 mn. Fin 1996, 305 mètres linéaires d'archives avaient fait l'objet d'un traitement archivistique. Restent à étudier 3,450 kml.

La décision de conserver et de communiquer les archives historiques est une initiative de la direction de la Communication, à l'origine de la mission Histoire, et en son sein, plus particulièrement de Hubert Bonin, historien, et de Benoît Mariotte ; cette mission a suscité ou a été associée à des projets (articles, expositions, publications universitaires, etc) internes ou externes à la Société générale dont l'objectif est de faire connaître son histoire et son patrimoine. Cette volonté de promotion par l'histoire a débouché sur la nécessité de définir et de mettre en place une politique de conservation de ses archives en adaptant les règles en vigueur dans les services publics à une entreprise tenue par le secret, soucieuse des coûts et de son image. La responsabilité de cette tâche a été confiée au service des archives historiques.



## Le fonds photographique

*Nature et intérêt historique du fonds photographique*

Une partie importante du fonds photographique

de la Société générale provient du service de la programmation (direction du réseau France) qui a pour mission la gestion de son parc immobilier, c'est-à-dire d'assurer la conception, l'aménagement et la rénovation des sièges et des agences. Y sont intégrées quelques cartes postales anciennes, versées par la direction de la Communication.

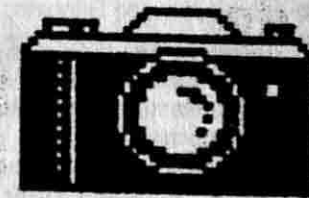
Ces photographies peuvent être définies comme des "archives d'architecture", susceptibles d'être utilisées comme source pour une histoire de l'architecture bancaire : elles sont réalisées suivant un cahier des charges très précis, d'où une grande homogénéité de ce fonds, ce qui est, selon W. H. Leary, "pour une collection de photographies plutôt un avantage du point de vue de sa valeur pour la recherche". Cet avantage est amoindri par le caractère fragmentaire de certains reportages, la diversité des supports (noir et blanc, couleur, originaux et contretypes de cartes postales, négatifs avec ou sans tirage papier) et leur qualité variable (notamment les plus récents faits par le personnel des agences de la Société générale).

Ces photographies ont été réalisées jusqu'à ces dernières années, par des photographes indépendants. Parmi ceux-ci, on peut citer l'atelier Chevojon, l'un des plus anciens ateliers français de photographie industrielle, redécouvert lors du Mois de la Photo, au cours de l'année 1994. Cet atelier, créé en 1861 par Durandelle et Delmaet, et racheté en 1866 par Albert Chevojon, a une production continue sur plus d'un siècle ; il a été spécialisé d'abord dans la photographie de grands chantiers, notamment hausmanniens, puis dans la photographie industrielle jusque dans les années 1970, et enfin dans la publicité, le cinéma et les tirages géants.

Les commandes de la Société générale appartiennent à la production de la seconde génération Chevojon. Cet atelier photographique est toujours en activité. Ses abondantes archives photographiques ont dans un premier temps été déposées à la Mission du patrimoine photographique (ministère de la Culture) pour étude, puis restituées au studio Chevojon. Elles ont fait l'objet d'une vente aux enchères en octobre 1996.

Les très rares études portant sur l'architecture des agences bancaires au XX<sup>e</sup> siècle montrent que celles-ci ne sont que le lointain reflet de l'archétype bancaire qui prévaut au XIX<sup>e</sup> et au début du XX<sup>e</sup> siècle : le hall à fermes métalliques, éclairé d'une verrière zénithale et pourvu d'un dallage en verre (permettant l'éclairage des salles fortes). Lors de l'expansion du réseau parisien et provincial (1894 et 1913), ce modèle appliqué d'abord aux agences centrales est repris et adapté. L'utilisation croissante de l'électricité, du ciment armé et d'une huisserie métallique, l'apparition de nouvelles techniques de communication (téléphone, télégramme, radio) accentuent l'impression de solidité et de sécurité de ces locaux.

Après 1954, on assiste à une nouvelle impulsion dans l'ouverture d'agences et à l'utilisation de matériaux nouveaux (stuc, verre, faux plafonds, néons, colonnettes d'aluminium) visant à accroître l'immatérialité des cloisons dans un espace ressemblant aux bureaux du secteur tertiaire et parfois à celui des grandes surfaces. A partir des années 1980, l'accent est mis sur la convivialité d'un espace destiné à l'accueil et au conseil de la clientèle ; plus récemment, l'introduction des nouvelles technologies et la dématérialisation de la monnaie dispensent le client d'entrer dans l'officine bancaire ; celle-ci devient un espace serveur. A la fois lieu de vie professionnel et support de l'identité bancaire, l'architecture bancaire se transforme avec les mutations qui affectent le métier de la banque, d'abord banque d'affaires, puis banque de crédit, soucieuse d'atteindre le plus grand nombre (notamment après 1945) et de rationaliser son activité en mécanisant, puis informatisant des opérations répétitives.



## Traitement archivistique des photographies

Leur traitement archivistique prend en compte deux caractéristiques de ces supports :

1) ces documents se génèrent eux-mêmes, la même image pouvant être reprise sur des supports différents (négatifs, tirages d'époque, tirages récents), ce qui rend indispensable une sélection suivant des critères de qualité, de quantité et de communicabilité (concernant notamment la sécurité des agences) ;

2) leur conservation et leur communication sont indissociables des aspects techniques, d'où la consti-

tution de deux collections : une collection de conservation rassemblant les négatifs et une collection de consultation réunissant l'ensemble des tirages papier (noir et blanc, couleurs, originaux et contretypes) et ceci afin de respecter l'organisation en reportages. Après numérotation et estampillage, les supports photographiques ont été conditionnés dans des pochettes transparentes en film polyester et rangées dans des classeurs en matériau neutre. En raison de leur coût, il a été décidé de surseoir aux travaux nécessaires pour mettre le local de stockage en conformité avec les normes de température et d'hygrométrie en vigueur.

Le logiciel Taurus a été choisi pour l'élaboration d'un instrument de recherche informatisé permettant la définition des niveaux de confidentialité en fonction des utilisateurs (en cours). L'indexation de ce fonds prend en compte la situation des agences dans le tissu urbain, leur aspect extérieur et enfin leur aménagement intérieur. Une attention particulière est accordée aux éléments rappelant l'architecture des premiers établissements bancaires (vaste hall, verrière, éléments métalliques, matériaux).

## Communication des photographies

Ces photographies n'étant pas des documents destinés par nature au public (contrairement aux affiches, dossiers de presse, dépliants, etc...), leur communication aux chercheurs fait l'objet de restrictions prenant en compte la sécurisation des personnes et des locaux ainsi que celles liées aux droits qui s'appliquent à ces documents en vertu de la loi n°92-597 du 1<sup>er</sup> juillet 1992 relative au code de la propriété intellectuelle (droit d'auteur, droit patrimonial) et du 17 juillet 1970 relative à la vie privée (droit des tiers, notamment de la personne représentée).

La responsabilité du service diffuseur pouvant être engagée si preuve est faite qu'il n'a pas informé les utilisateurs des règles et usages en vigueur (copyright, mentions obligatoires, la Société générale a opté pour une position minimaliste : utilisation principalement en interne, diffusion de photocopies couleur pour les utilisateurs extérieurs, sauf dérogation accordée par la direction de la Communication.

Christiane ATANGANA, DESS 1995-1996



## Offres d'emploi

Mairie de Clichy, attaché de conservation par voie statutaire, responsable du service archives-documentation. Adresser lettre de candidature + CV + photo à M. le Maire, DRH, Hôtel de ville, 80, bd Jean-Jaurès, BP 300, 92112 Clichy.

Conseil régional de Bretagne, stage, 1 mois pendant l'été, 30% du SMIG, lettre + CV à Martine Tapie, 283, av. du général Patton, 35 031 Rennes, ☎ 02 99 27 10 64.

Mairie de Villejuif, CDD, juillet-août 1997, 6 000 frs par mois, récolement d'archives jamais inventoriées. Lettre + CV à la mairie de Villejuif, service recrutement, 11, place de la mairie, 94 802 Villejuif cedex.



Institut national d'administration publique, CDD mars - mai (possibilité de décaler), 5 000 frs net par mois, tris, grosses éliminations. Envoyer lettre + CV à Claire Barbeau (diplômée de la formation), service archives, 2, av. de l'Observatoire, 75 006 Paris.

Ville de Chinon, assistant de conservation par voie statutaire, gestion du service archives et de la bibliothèque municipale. Envoyer lettre de candidature + CV + photo à M. le Maire, Hôtel de ville, 37 500 Chinon.

Archives nationales, section XXème siècle, CDD de 3 mois, avril - juin, 2 vacations, inventaire, indexation des archives concernant les biens des Juifs confisqués pendant la guerre (parution de l'inventaire cet été), 5 000 frs net par mois pour 120 h.. Contacter Paule-René Bazin, ☎ 01 40 27 67 12.



MGEN, Mutuelle générale de l'Education nationale, 6 CDD, 3 mois, mai - juillet, et 6 CDD, 4 mois, mai - août, mission Pégase : tris, éliminations, reconditionnement, cotation, versements. 9 686 frs/37 h/semaine + 50% carte orange + accès restaurant d'entreprise. MGEN, M. J Lecoq, 34, place R. Dautry, 75 748 Paris cedex 15.

Conseil général du Loiret, assistant de conservation par voie statutaire, encadrement équipe de classement de la série W, collecte, classement, inventaire, recherches administratives. Lettre de candidature + CV + photo + prétentions à M. le Président du Conseil général, hôtel du Département, 15, rue E. Vignat, BP 2019, 45 010 Orléans cedex.

Conseil général d'Eure-et-Loire, attaché et assistant de conservation par voie statutaire, création d'un service d'archives contemporaines aux Archives départementales. Lettre + CV à M. le Président du Conseil général, Dir. des Moyens généraux, service du Personnel, 1, place Châtelet, 28 026 Chartres cedex, avant le 1<sup>er</sup> avril.

Ville de Quimper, assistant qualifié par voie statutaire, responsable du

service des archives. Lettre + CV + copies des diplômes à M. le Maire, DRH, mairie de Quimper, BP 1759, 29 107 Quimper, avant le 8 mars.

Département des Hauts-de-Seine, attaché de conservation par voie statutaire, gestion du service archives contemporaines, gestion de GAIA. Lettre + CV à M. le Président du Conseil général, Hôtel du Département, DRH, 1er bureau, 2-16 bld Soufflot, 92 015 Nanterre cedex.



Commune de Die, CDD à partir de juillet, 6 mois renouvelables, attaché de conservation, indice brut 340, classement, organisation du service, formation du personnel. Lettre + CV AD Drôme, M. C. Journé, 14, rue de la Manutention, BP 722, 26 007 Valence cedex, avant le 15 mai.

Le Centre de Gestion des Côtes d'Armor cherche 2 archivistes contractuels itinérants pour des missions dans les communes, missions : bilan-diagnostic des archives municipales, classement et "maintenance" ; disponibilité immédiate : 5 mois, assistant qualifié. Lettre + CV à M. le Président du Centre de Gestion des Côtes d'Armor, Service Documentation, Maison des Communes, 2bis, rue du Parc, 22015 Saint-Brieuc cedex.

## MANIFESTATIONS

### Forum de la vie associative

Pour la première fois de sa courte histoire, l'A.E.D.A.A. a participé au FORUM de la VIE ASSOCIATIVE qui s'est tenu au Parc des Expositions d'Angers les 16-17 novembre 1996. Cette manifestation a été un temps de partage et d'échanges pour l'association. Grâce à la collaboration de Mlle Poinssotte, maître de conférences en archivistique à l'Université d'Angers, de Martine Cussonneau, chargée de l'animation culturelle aux Archives départementales de Maine-et-Loire, et de Sylvain Bertoldi, conservateur des Archives municipales d'Angers, nous avons pu organiser notre stand situé dans l'espace réservé à la " Culture et l'Enseignement ".

Pour assurer la rencontre et faciliter la communication avec le public, nous avons fonctionné par équipes de deux ou trois personnes pour chaque permanence. Au moins un étudiant de chaque promotion et des diplômés ont pu, durant leur permanence, faire connaître et partager leur passion des archives.

Notre stand comportait trois panneaux, chacun présentant par des mots-clé notre profession : " le métier d'archiviste ", " l'archiviste : artisan du patrimoine futur ", " l'archiviste : gardien du patrimoine ". Une vitrine illustre les différents supports de l'information : du moulage de sceaux au CD-Rom, en passant par le microfilm, le papier, la photographie.

Les équipes ont fait preuve de dynamisme et de bonne humeur, contribuant à la réussite du dialogue avec un public pas toujours averti. Outre un épanouissement personnel pour ceux qui se sont investis, ces deux journées ont contribué à faire connaître, sinon l'A.E.D.A.A., au moins le métier d'archiviste. Expérience à renouveler donc !

Merci à tous.

Magali LEVRARD, étudiante en maîtrise

### 21ème Salon de l'ADREP

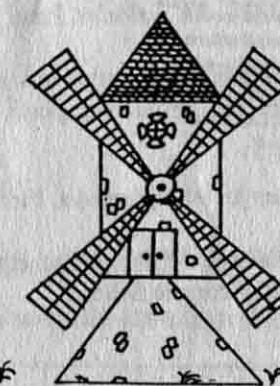
Le Salon Animation et Développement des Relations Ecoles-Professions (A.D.R.E.P.) destiné aux lycéens et étudiants s'est tenu à Paris les 24 et 25 janvier 1997. Il comprenait 420 stands, 950 informateurs ; 250 écoles, 12 universités, 40 B.T.S. et 7 I.U.T. étaient représentés. 80 conseillers étaient à la disposition des visiteurs.

L'AEDAA ne disposait pas de stand mais avait trouvé sa place au sein du stand occupé par l'école des Chartes, stand tenu notamment par Agnès Masson, ancienne responsable de la filière en archivistique d'Angers, actuellement responsable du Bureau des Formations et des Stages à la Direction des Archives de France, et par Roger Nougaret, responsable du service des archives historiques du Crédit Lyonnais.

Catherine Audren a assuré « l'animation » pour l'association mais était également présente comme responsable du service des archives historiques des AGF, pour faire connaître les débouchés professionnels offerts aux diplômés de l'Université d'Angers. Catherine a pu promouvoir la formation en archivistique de l'Université d'Angers et l'AEDAA par la distribution des plaquettes de présentation de chacune des deux.

Cette expérience a montré la complémentarité entre les filières universitaires en archivistique et l'école des chartes, elle a fait connaître et mis en valeur le métier d'archiviste dans ses différentes facettes (classement, communication, valorisation du patrimoine).

Catherine AUDREN, archives historiques AGF.



### Les Fougues de Sarré

Le meunier du moulin de Sarré vous invite à déguster ses petits pains préparés avec sa farine de meule et cuits dans le four à bois. Un repas original que vous apprécierez encore plus après avoir suivi la visite du moulin.

Un repas aux saveurs d'antan (100 F et 80 F - vin compris)  
Trais meuniers • Fougues garnies de : bourre frais, rillettes de canard, mogettes, farce de la meuniers • Fromage et salade • dessert.

### Auberge

### "Le Fournil du Meunier"

Moulin de Sarré, route de Louerre, Gennes, entre Angers et Saumur

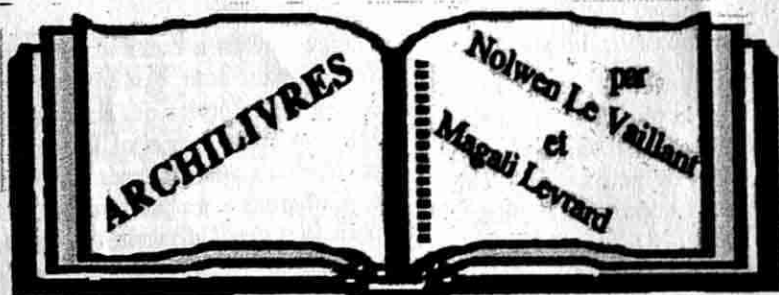
Florent LAURIEU accueillera de façon conviviale les étudiants de notre formation (groupe de plus de dix personnes) pour une visite du moulin, un excellent repas et une fin de soirée musicale.



## BOUQUINS ET MAGAZINES

L'AEDAA se constitue progressivement une bibliothèque et espère acquérir des ouvrages essentiels si la demande de subvention déposée auprès de la Direction des Archives de France aboutit favorablement. Voici la liste exhaustive des "trésors" de l'association : *Rapport du Directeur des Archives de France sur l'activité des services d'archives publics en 1994*, les *Principaux textes relatifs aux archives en vigueur au 1er mars 1996*, le *Thésaurus de la série W*, le *Rapport Braibant sur les archives* ; la *Lettre des Archivistes* (n°33-34), bulletin de liaison de l'Association des Archivistes français (A.A.F.) ; *Marque page*, journal bimestriel de l'Association des Amis des Archives de l'Anjou ("les 4 A") ; des plaquettes de services d'archives communaux et départementaux, quelques articles se rapportant aux archives ; les catalogues des formations dispensées par la Direction des Archives de France et par l'Association des Archivistes français en 1997. Tous ces documents peuvent être empruntés par les adhérents. Il suffit pour cela de faire part de ses vœux de lecture au représentant de sa promotion qui transmettra au bureau. Il est également possible de prendre contact directement avec Isabel GILG qui centralise actuellement tous les documents.

Dans le but d'enrichir sa collection livresque, l'AEDAA cherche à collecter toute documentation que les adhérents voudront bien lui procurer. D'autre part, l'association se propose de prendre en charge, dans la limite de ses possibilités financières, les frais de photocopies des mémoires de maîtrise et des rapports de stage des étudiants qui souhaiteraient donner un exemplaire de leur oeuvre à l'AEDAA. Avis aux donateurs!



BASTIEN Hervé, *Droit des archives*, Paris, la Documentation française, 1996, 192 pages, 130 francs.

Sont prises en compte l'ensemble des normes juridiques applicables aux services d'archives publics, quelle que soit leur origine : droit administratif, mais aussi droit privé, droit pénal et droit international. Très pratique.

BEAUD Michel, *L'art de la thèse (comment préparer et rédiger une thèse, un mémoire de DEA ou une maîtrise)*, Paris, la Découverte, 1996, 174 pages, 85 francs.

Des conseils pratiques qui suivent les différentes étapes par lesquelles l'étudiant passe pour réaliser son mémoire. Depuis le choix du sujet et directeur jusqu'à la soutenance..... et les vacances!

DELSALLE Paul, *La recherche historique en archives, XIX<sup>ème</sup>-XX<sup>ème</sup> siècles*, Paris, Ophrys, 1996, 312 pages, 109 francs.

L'ouvrage couvre la période 1789-1997. De l'introduction et l'initiation aux archives, il accorde une place importante à la méthodologie et aux problèmes posés par les documents. Un excellent guide.

La Documentation française, *Gérer une photothèque, usages et règlements*, Paris, Inter-photothèque, 1994, 133 pages, 100 francs.

Les solutions aux problèmes rencontrés par tout gestionnaire d'une photothèque, dans la diffusion des photographies au public. Présentation sous forme de fiches.

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'AEDAA a tenu son conseil d'administration le 15 mars dernier. Voici synthétiquement les points qui ont été évoqués. Il a d'abord été question du dossier de demande de subvention déposé par l'association auprès de la Direction des Archives de France. Espérons que l'avenir soit favorable pour permettre à l'AEDAA de poursuivre ses objectifs. Le conseil a d'autre part décidé de souscrire un contrat d'assurance responsabilité civile ; les démarches de prospection sont menées par Catherine Audren.

L'article 5 du règlement intérieur a fait l'objet de modifications pour faciliter la gestion administrative de l'association : le conseil a voté à l'unanimité que les représentants des étudiants de chaque promotion seront élus par tous les étudiants y compris les non adhérents. Les représentants des diplômés seront élus uniquement par les adhérents pour un mandat de 2 ans, l'élection ayant lieu lors de l'assemblée générale ; seul un adhérent pourra être éligible. Ces modifications devront être ratifiées lors de la prochaine assemblée générale.

C. Audren a ensuite présenté le projet de l'Annuaire des diplômés qu'elle souhaiterait voir publier pendant l'automne. A noter que la société Canson fournira gratuitement le papier permanent. L'Annuaire contiendra 28 pages et se composera des listes des étudiants par promotion et de notices individuelles. Un questionnaire destiné à recueillir les informations biographiques sera adressé à chacun. N'oubliez pas de le renvoyer!

La commission Animation-Parrainage aidée de C. Audren s'occupe d'organiser un cycle de conférences et va s'attacher prochainement à prendre contact avec les conférenciers qu'elle souhaite voir intervenir. La première conférence est déjà programmée : M. Montgolfier, directeur de la société Canson viendra faire un exposé sur l'histoire du papier le 25 octobre prochain.

Enfin, le conseil a conféré à l'unanimité la qualité de membre honoraire à Juliette Lecuyer pour son action primordiale dans le développement de l'AEDAA.



Le plus COPIFAC c'est :

les professionnels de la copie, un parc machine ultra-moderne, une réelle notion du service, avec le sourire...

- Photocopies LIBRE-SERVICE format A4, A3.
- Délais immédiats : ex : 10 dossiers de 50 pages, masticotés, reliés.
- Photocopies LASER-COULEUR.
- Photocopies INDUSTRIELLES.
- Prospectus, affichettes.
- Masticotage, encollage.
- Reliure à spirale ou à chaud.
- Plastification de documents.
- Pliage A4, A3.
- Service 100 copies.
- Location machines à écrire.
- Impression sur Tee-shirt.

Jean-Noël GUGLIELMI

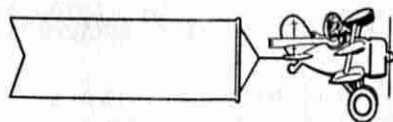
1, Rue du Haras

49000 ANGERS

TEL/41.20.08.16 / Fax:41.20.96.28

- 20 % pour tous les adhérents sur présentation de la carte de membre





En janvier 1997, le service des archives historiques de la Caisse des Dépôts et Consignations a dû quitter les locaux qu'il occupait depuis huit ans pour permettre la réfection de l'immeuble où il était installé.

Le déménagement, prévu depuis des mois, avait été planifié par le service des archives en liaison avec le service interne de logistique de la Caisse des Dépôts et Consignations.

Les locaux se composaient, outre les bureaux du personnel, d'une cave, équipée de rayonnages anciens et non adaptés aux archives, d'une capacité de 400 mètres linéaires. Cette cave était utilisée par le secteur des archives historiques qui y entreposait principalement les fonds en attente de traitement versés par les services de la Caisse des Dépôts et Consignations. Ces fonds conditionnés en cartons, sont identifiés par un numéro et les initiales de l'auteur du versement.

Le principal problème était l'éparpillement de ces fonds : la cave n'avait jamais été vraiment organisée et les cartons y avaient été entreposés au gré des versements en fonction des places libres. Leur emplacement exact était alors noté sur le bordereau de versement.

En vue du déménagement, la responsable des archives historiques a dû procéder à une réidentification systématique de tous les cartons. Elle a établi un plan de la cave par travée, plan sur lequel figurait la localisation de chaque carton et son identité. Ce travail a été ralenti par la mauvaise accessibilité d'un bon nombre d'entre eux situés en hauteur et à la numérotation peu lisible.

Un fichier a été mis en place sur Texto pour faciliter la gestion des fonds à déplacer.

Le choix du prestataire chargé du déménagement n'a pas été laissé au service des archives mais, au cours d'un rendez-vous préalable, toutes les dispositions ont été prises et les souhaits du responsable du secteur des archives historiques ont été précisés et ont semblé être pris en compte...

Hélas ! Le jour J, rien ne s'est passé comme prévu. Aucun suivi n'a été assuré sur le terrain par l'entreprise et les déménageurs, dont l'objectif était de débarrasser le plus vite possible un maximum de

cartons, ont opéré sans tenir compte de la planification prévue.

On a donc perdu un temps précieux en amont, en effectuant un travail qui s'est avéré inutile. De plus, le service des archives historiques a dû se mobiliser sur le nouveau site (heureusement correctement équipé !) afin de reconstituer les fonds qui arrivaient dans le désordre le plus total.

Le prochain déménagement devrait avoir lieu dans deux ans. Tous les pièges seront prévus et évités!

**Dominique GUYOT**, responsable des archives historiques.

## L'AEDAA a tourné une page de son histoire

L'association a tenu son assemblée générale ordinaire annuelle le 14 décembre 1996. Les quelques 35 adhérents présents (sur 75) ont écouté attentivement les bilan moral et financier du bureau sortant, puis ont élu un nouveau bureau dont la composition suit :

- Catherine AUDREN, présidente, responsable de la Commission Relations extérieures,
- Séverine COURNEZ, présidente d'honneur, co-responsable de la Commission Animation-Parrainage, adjointe à la trésorerie,
- Mélanie PARENTY, vice-présidente, responsable du Bureau-Emploi,
- Karine MONRAT, vice-présidente, responsable de la Commission Annuaire,
- Gaëlle OUVARD, trésorière, co-responsable de la Commission Animation-Parrainage,
- Isabel GILG, secrétaire, responsable de la Commission Journal.

Le bureau actuel tient à féliciter le bureau sortant pour son dynamisme, son esprit d'équipe et ses actions. Il a su donner à l'AEDAA un rythme de croisière que le bureau actuel espère maintenir voir renforcer. Merci à Juliette, Nolwen, Catherine, Christophe et Richard.

## L'ECUREUIL GRIGNOTE LE PAPIER

Un jour, on m'a demandé : "est-ce que tu peux rédiger un article pour Archivore concernant ton expérience archivistique à la Caisse d'Epargne ?". Ayant répondu oui, voici le récit palpitant de mon aventure d'archiviste quasi-diplômée puis juste diplômée au sein de cette vénérable institution.

### Une entité administrative

La Caisse d'Epargne des Pays de la Loire a connu au début des années 1990 un mouvement de fusion. Les agences réparties dans les cinq départements (Loire-Atlantique, Maine-et-Loire, Mayenne, Sarthe et Vendée) ont été réunies pour ne former qu'une seule entité administrative. Le mouvement de fusion a entraîné pour la Caisse d'Epargne des Pays de la Loire une recherche de ses racines et de son identité. Une petite crise d'adolescence en quelque sorte : qui suis-je ? Où vais-je ? Et la réponse à ces questions, où se trouve-t-elle ? Dans les archives bien sûr.

### Les archives intermédiaires

Je me suis d'abord intéressée aux archives intermédiaires, qui ne constituent pas un service à part entière, mais sont gérées par le service logistique. Mme Bahurel, la responsable de mon stage, s'occupe de la gestion de ce service ; elle procède notamment aux recherches et au classement. Les documents sont conservés principalement dans trois sites : Angers, Nantes et Le Mans. On y conserve les documents-papier, comme les dossiers de prêt, et les disquettes qui constituent grossièrement les livres de bord des agences. Les opérations journalières y sont en effet consignées. Chaque agence est identifiée par un code de trois chiffres, code que l'on retrouve sur les dossiers et pièces diverses. Il existe un cadre de classement à l'usage des Caisses d'Epargne, mais il n'est pas encore appliqué à la Caisse d'Epargne des Pays de la Loire.

Quant aux conditions de conservation, elles sont correctes, sans toutefois répondre aux normes archivistiques en vigueur. La Caisse d'Epargne des Pays de la Loire réfléchit à l'établissement d'un dépôt unique, mais rien n'est encore fait.

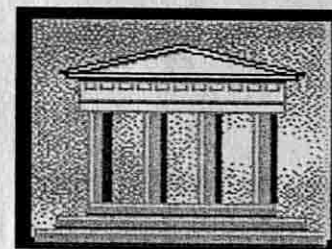
Cependant, les archives intermédiaires n'ont pas occupé tout mon temps. Une partie de mon stage et le CDD de huit mois qui a suivi ont été consacrés aux archives historiques.

### Premier temps : la collecte des archives historiques

Mme Bahurel savait qu'il existait un fonds potentiellement riche, mais qu'il fallait le collecter, d'abord auprès des agences dans toute la région, dont certaines occupent les mêmes locaux depuis plusieurs décennies, ensuite auprès des clients et des employés ou retraités de la Caisse d'Epargne des Pays de la Loire.

Mme Bahurel a pris en charge la collecte auprès des agences, vivant l'exaltante expérience de vider caves et greniers, parmi les souris (poilues ou chauves!), les pigeons (squelettiques ou emplumés!), les bouts de charbon...! Quant à moi, j'ai pris mon bâton de pèlerin, une fiat Panda du plus bel effet, et je suis allée porter la bonne parole à Cholet, Mamers et en Vendée. J'ai expliqué aux directeurs d'agences et à quelques clients et employés en quoi consistaient les archives et quels intérêts historiques elles recélaient. Le but : récolter des documents inédits que certains auraient pu nous fournir.

Pour parachever ce travail, nous avons organisé une exposition, et j'ai pu recevoir la passionnante mission de sélectionner les objets et documents à présenter, de rédiger les cartels, de les taper, de les coller, puis d'organiser la présentation des documents dans les vitrines. Cette exposition reste un bon souvenir. Elle a, entre autres lieux, été présentée dans la principale agence de la Caisse d'Epargne d'Angers, boulevard Foch.



### Deuxième temps : le tri et le classement

Une fois les documents réunis, j'ai, pendant huit mois, inventorié des centaines de registres, dossiers, photos, sans compter une abondante littérature bancaire. Au total, 150 ml étaient à traiter. Je suis venue à bout de la tâche et j'ai réalisé un inventaire papier sous forme de tableaux, avec une proposition de cotation. Matériellement, je n'ai pas coté les documents moi-même.

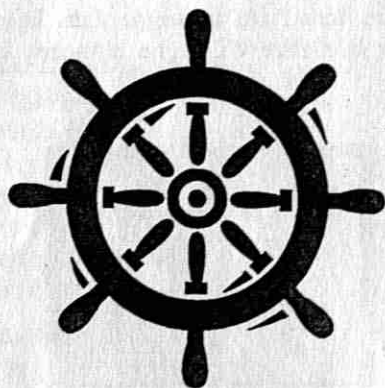
Le fonds se compose essentiellement de registres



dont les plus intéressants sont les registres de délibérations des conseils d'administration des agences. Ils constituent une mine d'informations, et des étudiants travaillent actuellement dessus, dans le cadre de diverses maîtrises. Parallèlement, la Caisse d'Épargne des Pays de la Loire a lancé un programme de collecte d'archives orales, le tout devant aboutir à la rédaction de divers ouvrages, dont je ne manquerai pas de vous recommander la lecture, sitôt qu'ils seront parus. En attendant, vous pouvez vous plonger dans les deux qui ont déjà été publiés : R. Darteville et F. Hildesheimer, *Les archives aux sources de l'histoire des entreprises*, éditions de l'Épargne, Paris, 1995 ; collectifs (J. Duret, dir.), *Les archives, organisation et méthodes : application au cas des caisses d'Épargne*, éditions de l'Épargne, Paris, 1996.

Voilà, mon récit s'achève. J'ai eu une expérience riche et variée, un peu fastidieuse parfois, mais je crois que peu d'entre nous échappent à cela. J'ai pu aussi comprendre que dans les entreprises privées, les archives sont un peu la cinquième roue du carrosse (pas partout quand même), et qu'il faut pas mal de patience et d'humilité. Mais il y a là un défi à relever, alors à nous de nous lancer.

Laurence MICHEL, DESS 1994-1995.



#### BREVES

N'oubliez pas de nous faire part de votre changement d'adresse pour continuer de recevoir *Archivore* et toutes les informations concernant l'AE-DAA.

#### ✍ Chef d'oeuvre bis ✍

L'AE-DAA cherche toujours son logo. Certains semblent avoir des idées lumineuses. Qu'ils nous les communiquent rapidement pour la réalisation de notre chef d'oeuvre!

#### ⚡ Avis de concours : rappel ⚡

Les épreuves du concours d'attaché de conservation du patrimoine se dérouleront le 9 septembre 1997. Les dossiers d'inscription seront à retirer auprès du CNFPT entre le 12 mai et le 20 juin 1997.

N.B. : concours repoussé de 6 mois au moins. Information communiquée par E. VERRY.

Félicitations à Frédérique Garnier, étudiante en maîtrise d'archivistique et à Jean Chevalier, étudiant en DESS qui ont été reçu au concours d'assistant de conservation. Bonne chance à eux deux dans leur quête d'un emploi statutaire.

Directeur de publication : Catherine Audren / Rédactrice en chef : Isabel Gilg / Comité de rédaction : Catherine Audren, Nolwen Le Vailant, Magali Levrard, Isabel Gilg / Mise en page et conception graphique : Isabel Gilg, Hugues Courant.

Tirage : 150 exemplaires.

LS.S.N. en cours / A.E.D.A.A., 11 Bd Lavoisier, 49045 Angers cedex 01.

Les articles n'engagent que leurs auteurs et ne peuvent être reproduits qu'avec leur autorisation.